



Saison 2022/2023

Compétitions adultes à titre individuel (tournois, championnats de ligue et de France, grands prix)

1) Inscriptions aux tournois

a) Conditions d'accès

Pour les joueurs ayant acquitté la cotisation « **compétition** », les frais d'inscriptions aux compétitions sont pris en charge par le club.

b) Tournois Badiste (www.badiste.fr)

Le club fixera une date limite pour chaque compétition (<http://badiste.fr/selection-tournoi/aucb-109.html>).

Chaque joueur devra s'inscrire directement via son compte Badiste.

Aucun envoi ne sera effectué après la date limite Aixoise (tournoi verrouillé sur Badiste). Le joueur devra donc envoyer et payer lui-même son tournoi, puis se faire rembourser par la suite (cf conditions dans la partie remboursement).

En cas de désinscription d'une compétition, vous devez absolument mettre le club (inscriptions@aucbadminton.fr + contact@aucbadminton.fr) en copie du mail envoyé au club organisateur pour que votre quota soit tenu à jour et que vous ne perdiez pas de crédit(s)

• **Conditions géographiques**

Aucune condition géographique.

Il suffit de signaler à inscriptions@aucbadminton.fr si un tournoi vous intéresse bien à l'avance (3 semaines) pour que l'équipe puisse le créer et/ou le sélectionner sur Badiste.

Seuls les tournois sélectionnés sur Badiste feront l'objet d'une prise en charge par le club (Lien direct : <http://badiste.fr/selectiontournoi/aucb-109.html> ou www.badiste.fr puis Mon Club puis Tournois Sélectionnés)

- **Sélection des dates**

Pour information les dates choisies sont en fonction de l'importance et du succès habituel de chaque tournoi.

- Pour les tournois locaux sans catégorie N, environ 1 mois avant la date du tournoi.
- Pour les tournois locaux avec catégorie N, environ 2 mois avant la date du tournoi.
- Pour les tournois en région Lyonnaise et Parisienne, environ 2,5 à 3 mois avant la date du tournoi.

NB : Si le joueur considère que la date choisie est trop tardive, il peut s'inscrire de son côté sans prise en charge du club pour être certain d'être pris.

- **Tournois à venir (sélectionnés ou à sélectionner)**

La liste des tournois complet (sélectionnés et non sélectionnés par le club) est située à cette adresse :
<http://badiste.fr/liste-tournoi-badminton>

La liste des tournois sélectionnés par le club est située à cette adresse :
<http://badiste.fr/selection-tournoi/aucb-109.html>

Il est possible d'être informé des nouvelles compétitions sélectionnées ou des nouvelles compétitions créées sur badiste au travers de flux RSS.

La marche à suivre est expliquée à cette adresse :
<http://badiste.fr/rss/aide.html>

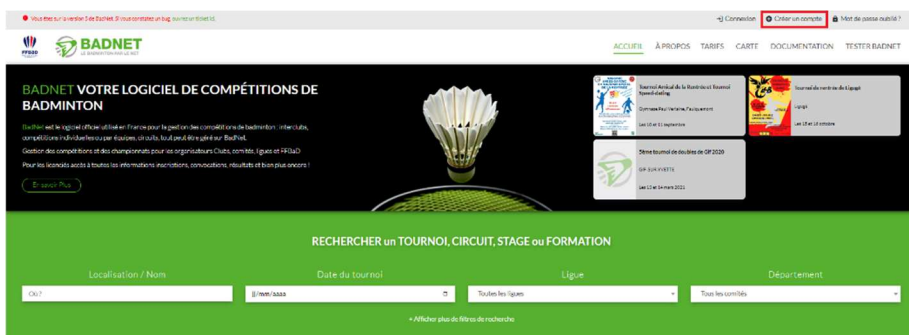
c) Tournois Badnet

Les tournois Badnet ne sont pas gérés par le club.

Par conséquent, c'est au joueur de s'y inscrire et de payer son inscription (selon les conditions établies par le club organisateur).

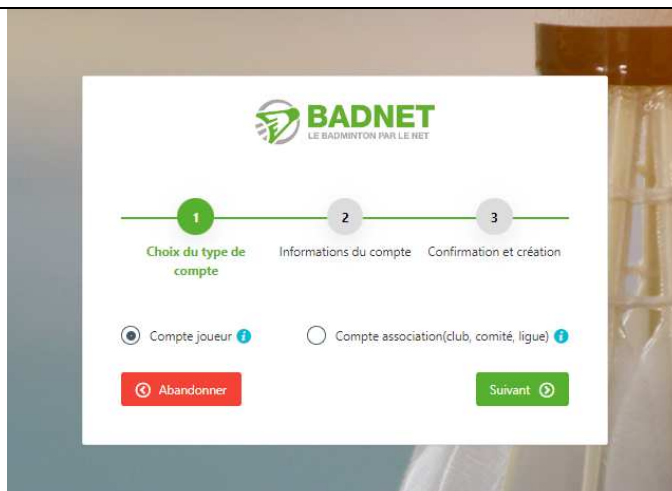
- **Création compte Badnet : <https://v5.badnet.org/>**

1



Cliquer sur « Créer un compte » en haut à droite du site internet

2



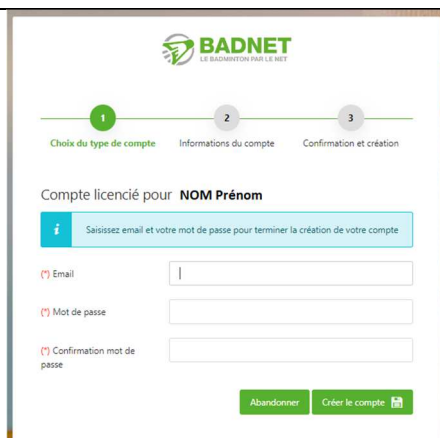
Cliquer sur « Compte joueur » puis sur le bouton « Suivant ».

3



Remplir les informations demandées puis cliquer sur le bouton « Suivant ».

4



Remplir les champs Email et Mot de passe puis cliquer sur « Créer le compte ».

- Inscription à un tournoi Badnet : <https://v5.badnet.org/>

Connectez-vous au site Badnet.

1

TOURNOIS INDIVIDUELS					
16	16ème tournoi écoresponsable des fontaines	Pernes les fontaines	Le 24 et 25 septembre	1900 au 16/04/2022	34/330
17	Tournoi national jeunes vétérans éco responsable	Compiègne Paul de Villac / Pernes les Fontaines	Le dimanche 13/10/2022	1900 au 16/04/2022	31/140

Cherchez le tournoi puis cliquez dessus.

2

Cliquer sur « M'inscrire »

3

Renseignez le ou les tableaux que vous souhaitez effectuer puis cliquez sur « Payer ...€ et Envoyer ».

Une fois l'inscription payée et envoyée, elle sera directement gérée par le club organisateur du tournoi. Les convocations vous seront envoyées directement par mail, vous pourrez également suivre la compétition via l'application eBad.

d) Remboursements

Les inscriptions effectuées par les joueurs (via badnet ou directement auprès du club organisateur si la date badiste a été dépassée) seront remboursées :



- 2, 3 ou 4 fois par an (nombre à fixer avec Marielle)
- par chèque
- sous réserve de justificatifs
- sous condition du nombre de tournois déjà pris en charge

2) Prise en charge des compétitions

Les joueurs avec cotisation « **compétition** » bénéficient de la prise en charge des inscriptions aux compétitions de la façon suivante :

- 10 tournois pris en charge par saison pour chaque compétiteur du club
- 12 tournois pris en charge pour les joueurs avec 2 classements N pour les hommes
- 12 tournois pris en charge pour les joueuses adultes

La prise en charge sera limitée à 50 euros par tournoi

Pour les joueurs ayant dépassé ou sur le point d'atteindre leur quota ou ceux ayant acquittés la cotisation « **loisirs** », pour que l'inscription Badiste soit envoyée par le club, il faut remettre obligatoirement un chèque du montant de l'inscription au tournoi.

Le chèque devra être effectué à l'ordre de l'AUC BADMINTON, **AVANT** la date limite **Aixoise** (colonne "date ins." dans le tableau situé sur cette page : <http://badiste.fr/selection-tournoi/aucb-109.html>) et avant l'inscription sur Badiste du prochain tournoi et déposé dans la bannette de Laure (située dans le premier placard de la pièce de rangement des poteaux/filets à Bobet) – si le paiement n'est pas effectué, l'inscription **NE SERA PAS PRISE EN COMPTE**.

3) Frais de remboursements (enveloppes)

- Enveloppes

Classements ----- Prise en charge	DN3 : Minimum 2 classements N3 (ex: N3/R5/N3) *	DR4 : Minimum 2 classements R4 (ex: R4/R4/R6)	AC : autres classements (ex: R5/D7/R6)
---	--	--	---

Enveloppes de remboursement (Aide liée aux déplacements des joueurs ayant des classements nécessitant des déplacements en dehors du département)			
	750€	250€	N/A

- * Pour les filles, pour bénéficier de l'enveloppe, un seul classement N est exigé
- La cotisation au club est offerte pour les nouveaux inscrits au double classement N pour les garçons et un classement N minimum pour les filles

Concernant les enveloppes de remboursement, seuls les frais de restauration et de logement seront remboursés **sur justificatifs**, et la limite suivante s'applique sur tous les remboursements :

- Frais de restauration et/ou de logement 75 € / tournoi maximum

Le club accepte la prise en charge de 2 nuitées par weekend de compétition au maximum dans la limite de l'enveloppe. Les mêmes règles s'appliquent pour la restauration durant la compétition.

- Il sera exigé aux compétiteurs bénéficiant de ces prises en charges financières une participation obligatoire aux différents interclubs (nationaux, régionaux, départementaux)
- Tout abus de ces prises en charge sera soumis à la commission vie sportive et au comité directeur qui pourrait statuer immédiatement sur les abus durant la saison.

Les dates de prise en compte des classements sont le 1^{er} Septembre et le 1^{er} Mars.

Le meilleur classement sur ces deux dates prévaudra sur l'ensemble de l'année.

Toute demande de remboursement déraisonnable pourra être refusé par l'équipe en charge des remboursements.

Le club, afin de faciliter le covoiturage, pourra mettre à disposition des compétiteurs le minibus du club. Tout déplacement avec le minibus, avec au moins 3 personnes à bord, est remboursé.

Les compétiteurs devront remplir la fiche de demande de remboursement lisiblement et fournir tous les justificatifs avant ces dates limites **en une seule fois** afin de pouvoir bénéficier du remboursement selon les montants définis ci-dessus et les faire parvenir à Marielle Binet à l'adresse suivante :

remboursements@aucbadminton.fr

Les règlements ci-dessus sont susceptibles d'être modifiés ou affinés en cours de saison, seule la version affichée sur le panneau d'inscription du club et sur le site internet du club fera foi jusqu'à la fin de la saison.

Pour toute demande concernant ce règlement, merci de vous adresser à :

inscriptions@aucbadminton.fr

inscriptions@aucbadminton.fr => Teddy Ferrazza, Clément Sarrobert, Jonathan Onephandara, Murali Billon, Aurélie Bolloré
contact@aucbadminton.fr => Laure (secrétaire)
remboursements@aucbadminton.fr => Marielle Binet

Les jeunes en compétitions adultes :

Merci de vous adresser à jeunes@aucbadminton.fr qui vous communiquera les modalités d'accès aux compétitions adultes